



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 23 novembre 2004 — N° 106

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 05.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Després, ministre du Travail, propose que le principe du projet de loi n° 79, Loi modifiant la Loi sur l'équité salariale concernant l'établissement de programmes distincts, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 79 est adopté.

M. Després, ministre du Travail, propose que le projet de loi n° 79 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, propose que le principe du projet de loi n° 69, Loi modifiant la Loi sur la Bibliothèque nationale du Québec, la Loi sur les archives et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 69 est adopté.

Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, propose que le projet de loi n° 69 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la culture.

La motion est adoptée.

23 novembre 2004

À 11 h 10, à la demande de Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, M. Cusano, premier vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 07.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Séguin, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère des Finances, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004.

(Dépôt n° 1404-20041123)

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel 2003-2004 sur l'examen des plaintes par les établissements et par l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent ;

(Dépôt n° 1405-20041123)

Les rapports annuels de gestion, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004, des agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux suivantes :

23 novembre 2004

Bas-Saint-Laurent ; (Dépôt n° 1406-20041123)

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ; (Dépôt n° 1407-20041123)

Outaouais ; (Dépôt n° 1408-20041123)

Chaudière-Appalaches ; (Dépôt n° 1409-20041123)

Capitale nationale ; (Dépôt n° 1410-20041123)

Le rapport annuel de la Régie régionale de la santé et des services sociaux
Nunavik, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004.
(Dépôt n° 1411-20041123)

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 392 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, l'étude du rapport annuel 2003-2004 de la Régie régionale de Nunavik soit déferée à la Commission des affaires sociales ;

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

M. Reid, ministre de l'Éducation, dépose :

Le rapport annuel de la Commission des programmes d'études pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2004.
(Dépôt n° 1412-20041123)

23 novembre 2004

M. le Président dépose :

Copie du préavis de la motion proposée par Mme Dionne-Marsolais (Rosemont) qui sera inscrite au Feuilleton et préavis du mercredi 24 novembre 2004, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1413-20041123)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Marois (Taillon) dépose deux extraits de pétition concernant l'enseignement de la philosophie au collégial :

— le premier, extrait d'une pétition signée par 3 772 citoyens et citoyennes du Québec ;

(Dépôt n° 1414-20041123)

— le deuxième, extrait d'une pétition signée par 1 520 citoyens et citoyennes du Québec.

(Dépôt n° 1415-20041123)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Côté (Dubuc) dépose :

Copie d'une lettre, en date du 19 novembre 2004, envoyée à M^e Stéphanie Gareau, du cabinet du whip en chef de l'opposition officielle, par M. Pierre Dion, responsable de l'accès à l'information au ministère des Finances, concernant un mandat donné à l'Office des professions par M. Jacques P. Dupuis, ministre responsable de l'application des lois professionnelles.

(Dépôt n° 1416-20041123)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Dupuis, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, dépose :

23 novembre 2004

Copie d'une lettre, en date du 3 novembre 2004, envoyée à M. Gaétan Lemoyne, président de l'Office des professions, par M^e Christiane Pelchat, directrice de cabinet du ministre de la Justice, concernant l'examen des relations commerciales entre les médecins et les pharmaciens et leur effet sur l'indépendance et l'intégrité de ces professionnels.

(Dépôt n° 1417-20041123)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Charest, premier ministre, dépose :

Un tableau, préparé par Hydro-Québec Production, concernant les projets hydroélectriques en construction, en phase d'autorisations environnementales et en avant-projet.

(Dépôt n° 1418-20041123)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Landry, chef de l'opposition officielle, dépose :

Un tableau intitulé *Dans le domaine de l'énergie, les libéraux commencent à récolter ce que le PQ a semé.*

(Dépôt n° 1419-20041123)

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, lors de la séance du 18 novembre 2004, sur la motion proposée conjointement par M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Charest (Rimouski), M. Dumont (Rivière-du-Loup), M. Grondin (Beauce-Nord), M. Légaré (Vanier), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et Mme Roy (Lotbinière) aux motions sans préavis.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée de sensibilisation à la schizophrénie.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **128** en annexe)

Pour : **108** Contre : **0** Abstention : **0**

1363

Motions sans préavis

M. Charest, premier ministre, propose :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage aux entreprises lauréates des Grands Prix québécois de la qualité qui ont été remis le 30 septembre dernier.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

M. Gabias (Trois-Rivières) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la victoire des Diablos, équipe de football du Cégep de Trois-Rivières, au Bol d'Or, emblème de la suprématie du football collégial AA au Québec, et félicite son entraîneur-chef, M. Martin Croteau, le personnel des entraîneurs, des joueurs et de la direction du Cégep de Trois-Rivières qui ont complété avec brio une trentesième saison.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi n° 57, Loi sur l'aide aux personnes et aux familles ;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 60, Loi sur la Société de financement des infrastructures locales du Québec et modifiant le Code de la sécurité routière ;

23 novembre 2004

- la Commission de l'économie et du travail, afin de procéder à l'étude du projet de règlement sur l'équité salariale dans les entreprises où il n'existe pas de catégories d'emplois à prédominance masculine, conformément à l'article 114 de la *Loi sur l'équité salariale*.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 24 novembre 2004, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Dionne-Marsolais (Rosemont).

Cette motion se lit comme suit :

QUE le gouvernement du Québec, en tant qu'unique actionnaire, exige d'Hydro-Québec qu'elle retire sa demande devant la Régie de l'énergie visant à obtenir une troisième hausse des tarifs consécutive en un an et demi.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Séguin, ministre des Finances, propose que le principe du projet de loi n° 78, Loi modifiant la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 78 est adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 78 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

23 novembre 2004

La motion est adoptée.

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 18 novembre 2004, sur la motion de Mme Jérôme-Forget, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, proposant que le principe du projet de loi n° 61, Loi sur l'Agence des partenariats public-privé du Québec, soit maintenant adopté.

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Côté (Dubuc) à M. Dupuis, ministre de la Justice, concernant un mandat donné à l'Office des professions ;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Doyer (Matapédia) à M. Corbeil, ministre délégué à la Forêt, à la Faune et aux Parcs, concernant la méthode d'établissement de la valeur des travaux sylvicoles ;
- le troisième, sur une question adressée par M. Turp (Mercier) à Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, concernant les observations du gouvernement du Québec dans l'avant-projet de convention portant sur la diversité culturelle.

À 18 h 38, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 24 novembre 2004, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET

23 novembre 2004

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion proposée conjointement par M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Charest (Rimouski), M. Dumont (Rivière-du-Loup), M. Grondin (Beauce-Nord), M. Légaré (Vanier), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et Mme Roy (Lotbinière), concernant la Journée de sensibilisation à la schizophrénie :

(Vote n° 128)

POUR - 108

Arseneau	Copeman	Lefebvre	Pelletier
Audet	Corbeil	Légaré	Perreault
Bachand	Côté	Legault	Picard
Beauchamp	Couillard	<i>[Rousseau]</i>	Pinard
Beaudoin	Courchesne	Legault	Reid
Béchar	Cousineau	<i>[Chambly]</i>	Richard
Bédard	Descoteaux	Legendre	Rioux
Bergman	Deslières	Léger	Robert
Bernard	Després	Lelièvre	Roy
Bernier	Dion	Lemieux	Séguin
Bertrand	Dionne-Marsolais	Lessard	Simard
Blackburn	Doyer	Létourneau	Soucy
Bordeleau	Dubuc	Loiselle	Théberge
Bouchard	Dufour	MacMillan	Thériault
<i>[Vachon]</i>	Dupuis	Maltais	<i>[Masson]</i>
Boulerice	Gabias	Marcoux	Thériault
Boulet	Gaudet	Marois	<i>[Anjou]</i>
Bourdeau	Gauthier	Marsan	Tomassi
Brodeur	Gautrin	Mercier	Tremblay
Caron	Girard	Moreau	Turp
Chagnon	Grondin	Morin	Vallières
Champagne	Hamad	<i>[Nicolet-Yamaska]</i>	Valois
Charest	Hamel	Morin	Vermette
<i>[Rimouski]</i>	Houda-Pepin	<i>[Montmagny-L'Islet]</i>	Vien
Charest	James	Mulcair	Whissell
<i>[Matane]</i>	Jérôme-Forget	Normandeau	
Charest	Jutras	Ouimet	
<i>[Sherbrooke]</i>	Kelley	Pagé	
Charlebois	Lafrenière	Papineau	
Chenail	Lamquin-Éthier	Paquet	
Cholette	Landry	Paquin	